

Le G7 refuse aux Ukrainiens le droit de disposer d'eux-mêmes

<https://ripostelaique.com/wp-content/uploads/2022/09/file-2022-09-24-171615.mp4>

Qu'est-ce que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

La Charte des Nations unies dans son article 1.2 qui définit ses buts et principes, précise : « *Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.* »

Puis dans le paragraphe 3 du même article on peut lire : « *Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.* »

Gageons que les peuples russophones du Donbass à qui l'on refuse le droit à l'autodétermination et qui ont été régulièrement attaqués et exterminés par le régime de Kiev – sous prétexte justement qu'ils étaient russophones – apprécieront !

D'un point de vue spécifiquement juridique, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou droit à l'autodétermination, est le principe issu du droit international selon lequel « *chaque peuple dispose ou devrait disposer du choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique, indépendamment de toute influence*

étrangère. L'exercice de ce droit est en général lié à l'existence d'un État spécifique au peuple en question, État dont la pleine souveraineté est souvent envisagée comme la manifestation de la plénitude de ce droit. Il s'agit d'un droit collectif qui ne peut être mis en œuvre qu'au niveau d'un peuple ».

Plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies réitèrent ce principe auquel la Cour internationale de justice a conféré une portée s'imposant à tous les États.

Or, on ne peut pas nier que le Donbass, représenté par Donetsk, Lougansk, et les régions de Zaporijia et de Kherson, constitue le principe même d'un État dont le peuple souverain a le droit de disposer de lui-même.

Dans ce cas, **de quoi le G7 se mêle-t-il ?** D'autant que, rappelons-le, le G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) ne représente QUE 15 % de la population mondiale. Autrement dit... pas grand-chose.

De quel droit des Occidentaux, peu représentatifs à l'échelle de la planète, s'arrogent-ils le droit de dicter leurs choix à des russophones que le régime de Kiev, avec la complicité de l'OTAN et des USA, a maltraité et tenté d'exterminer avec une belle obstination depuis 2014 ?

Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne, avait prévenu avant même le début du référendum que « *L'Union européenne ne respectera pas le référendum et sanctionnera les Ukrainiens voulant devenir Russes* ». **La menace est par conséquent parfaitement explicite : si vous voulez être Russes, c'est interdit, et si vous n'obéissez pas nous vous exterminerons d'une façon ou d'une autre ! Et c'est exactement ce que nous pouvons constater...**

Le 23 septembre, à 8 heures, heure de Moscou, dans la République populaire de Lougansk a commencé le vote du

référendum sur l'adhésion à la Russie. La veille, à savoir le 22 septembre, les forces armées ukrainiennes bombardaient le marché couvert du centre de Donetsk, tuant six personnes dont, encore une fois, un enfant, Maxime, 14 ans, qui a eu le malheur de se trouver dans le bus au mauvais moment. Un nouveau meurtre commis quelques jours seulement après que les Ukrainiens avaient bombardé le centre de Donetsk et tué 13 civils, dont deux enfants. Et comme d'habitude, ce sont les débris d'obus de 155 mm qui ont été retrouvés. Des obus tirés par quoi, selon vous ? Bien évidemment, **le silence des médias français sur cette tuerie en dit long sur la complicité de Macron et de l'État français qui ne cesse d'armer l'Ukraine en criant à la paix...**

<https://ripostelaique.com/wp-content/uploads/2022/09/file-2022-09-24-170551.mp4>

Le droit des peuples à l'autodétermination est décidément à géométrie variable selon qu'il convient ou pas à l'UE et aux USA. Rappelons-nous la déclaration d'Ursula Von der Layen qui, devant le succès de l'élection de Victor Orban qui ne lui convenait pas, affirmait que les Hongrois devaient « revoter » ! L'idéal pour cette femme dénuée de tous scrupules, qui n'est intéressée que par son compte en banque, est visiblement de « *Dissoudre le peuple et en élire un autre* ». Tel décrit dans le poème « *La Solution* » de Bertol Brecht.

Joe Biden, quant à lui, vient de déclarer que des sanctions économiques « *rapides et sévères* » seraient imposées à la Russie en réponse aux référendums organisés dans le Donbass et dans les régions ukrainiennes de Kherson et Zaporoshye. Papy Joe s'est même fendu d'un communiqué où l'on peut lire :

« *Les États-Unis ne reconnaîtront jamais le territoire ukrainien comme autre chose qu'une partie de l'Ukraine. Les référendums russes sont une imposture, un faux prétexte pour tenter d'annexer par la force des parties de l'Ukraine, en violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations unies* ».

Bien évidemment, « toutou obéissant » des USA, l'UE, en la personne de Josep Borrell, diplomate en chef, s'est empressée de suivre : « Ces « votes » illégaux ne peuvent en aucun cas être considérés comme la libre expression de la volonté des personnes vivant dans ces régions sous la menace militaire et l'intimidation constantes de la Russie ».

« La Russie, ses dirigeants politiques et toutes les personnes impliquées dans ces « référendums » et d'autres violations du droit international en Ukraine devront rendre des comptes, et des mesures restrictives supplémentaires seront envisagées à l'encontre de la Russie ».

« Il s'agit d'une tentative de la Russie de légitimer son contrôle militaire illégal et de modifier de force les frontières de l'Ukraine en violation flagrante de la Charte des Nations unies et de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

À son tour, pour bien marquer son obéissance à la « toute-puissante » Amérique, le chancelier allemand Olaf Scholz a jugé que « ces référendums fictifs n'étaient pas acceptables ». Pour ne pas être en reste, Emmanuel Macron, toujours prêt à remuer la queue en cadence, a fustigé devant une salle quasiment vide de l'Assemblée générale des Nations unies « un retour à l'âge des impérialismes et des colonies » (**depuis quand la Russie a-t-elle des colonies ? – vite... un livre d'Histoire pour l'inculte de service**) et des scrutins constituant une « parodie ». Bien évidemment, Zelensky n'a pas oublié de remercier « tous les amis et partenaires de l'Ukraine pour leur condamnation massive et ferme des intentions de la Russie d'organiser d'énormes pseudo-référendums », faisant ainsi référence au rattachement de la Crimée à la Russie en 2014, à l'issue d'un référendum toujours non reconnu par ces mêmes Occidentaux.

Quelqu'un pourrait-il rappeler à ces idiots de l'UE et autres que ce sont les Républiques du Donbass qui, effrayées de voir l'armée ukrainienne se masser à leurs frontières, ont appelé

Moscou à leur secours... Ce n'est pas V.V. Poutine qui a décidé un beau matin d'annexer le Donbass mais les représentants de cette région qui lui ont demandé d'envoyer des troupes à leur aide de peur que Kiev ne commette à leur encontre un génocide. **Mais il est vrai que pour les USA et l'UE, l'Histoire et la Vérité sont, elles aussi, à géométrie variable. Depuis le temps qu'ils rêvent de partitionner la Russie pour mieux la dépouiller, l'occasion était trop belle...**

La vraie difficulté de ce référendum, qui a commencé le 23 pour se terminer le 27 septembre prochain, est d'assurer la sécurité des habitants. De ce fait, dans certaines circonscriptions, les commissions électorales ont commencé à travailler à l'extérieur des bureaux de vote pour éviter un bombardement directement sur ces derniers. Dans plusieurs villes, les responsables des commissions en sont réduits à faire du porte-à-porte pour éviter d'avoir à réunir un trop grand nombre de personnes dans un lieu qui pourrait devenir une cible. Ailleurs, des bureaux de vote mobiles ont été mis en place.

<https://ripostelaique.com/wp-content/uploads/2022/09/file-2022-09-24-171429.mp4>

N'oublions pas que les Républiques populaires de Lougansk (RPL, +/- 2 millions d'habitants) et de Donetsk (RPD, +/- 4 millions d'habitants) avaient déjà déclaré leur indépendance vis-à-vis de l'Ukraine en 2014, dans la foulée du coup d'État de Maïdan, et ont depuis subi d'incessants bombardements de Kiev. La RPL et la RPD ont été reconnues jusqu'ici par la Russie, la Syrie et la Corée du Nord. Les autorités russes des régions de Kherson et de Zaporoujié, représentant environ chacune 1 million et 1,5 million d'habitants, ont organisé de concert le référendum sur l'intégration de leur territoire à la Fédération de Russie.

Mais en quoi ces référendums sont-ils une menace pour les USA et l'UE ?

Tout simplement parce que **les référendums sont l'expression fondamentale de la démocratie**. Une démocratie que quelques personnes, contournant à l'envi les procédures démocratiques et qui ne peuvent supporter l'expression directe de la volonté du peuple, veulent impérativement contrôler. Il suffit de se souvenir du résultat du référendum sur Maastricht en France pour en être persuadé. D'un coup de baguette magique, Nicolas Sarkozy avait décidé que le « NON » largement exprimé par les Français n'avait aucune valeur en rebaptisant le traité honni en « Lisbonne », sans tenir compte du refus exprimé par la majorité. Qu'il s'agisse de la France, de l'UE, des USA ou du Donbass, les oligarques ne supportent pas le « Droit » des peuples à l'autodétermination par le référendum qui les prive de leurs esclaves putatifs.

Pour les habitants des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, des régions de Zaporijia et de Kherson, ce référendum est primordial. De son résultat dépendra non seulement leur rattachement à la Fédération de Russie mais également leur liberté et peut-être leur vie ainsi que celles des générations futures. C'est l'avenir qui se joue actuellement dans les bureaux de vote. Un avenir que l'UE, caniche des USA, leur refuse en dénonçant des scrutins « *illégitimes* ». Pourtant ces derniers répondent parfaitement au droit international et constituent la réalisation des droits légitimes des habitants des territoires concernés à l'autodétermination et à organiser leur vie conformément à leurs propres traditions civilisationnelles, culturelles et religieuses.

Il ne s'agit dans les faits en aucun cas d'une « annexion » par la Russie telle que décrite par le G7. La question posée aux électeurs est simple et claire : « *Êtes-vous favorable à l'adhésion à la Fédération de Russie en tant qu'entité constitutive de la Fédération de Russie ?* ». Libre à eux de répondre « oui » ou « non ».

Le « Droit » des peuples est là et uniquement là. À eux de

décider quel avenir ils veulent réserver à leurs enfants : sous les bombes du régime de Kiev, armé par les USA et la France qui tuent leurs enfants, ou en liberté et en sécurité au sein de la Fédération de Russie ?

Que le G7 ne reconnaisse jamais ces référendums d'adhésion à la Russie leur importe peu. Que représente le tout petit et minuscule G7 aux yeux du monde ? Sinon une poussière cosmique que le vent de l'Histoire balayera bien vite.

Valérie Bérenger